

### Actualités

#### Avis du HCSP relatif aux risques pour la santé liés aux effets qualitatifs du changement climatique

Le Haut conseil de santé publique (HCSP) a étudié le rapport de Monique Delavière et Jean-François Guégan « *Les effets qualitatifs du changement climatique sur la santé en France* » dans le cadre des travaux du groupe interministériel *Impacts du changement climatique, adaptation et coûts associés en France*, pour définir les conséquences sanitaires prioritaires à l'échéance 2025, et formuler des recommandations en termes d'actions de prévention et d'amélioration des connaissances.

#### Site portail de l'information publique environnementale

<http://www.toutsurlenvironnement.fr> vient d'être mis en ligne par le ministère chargé de l'écologie et certains partenaires (ADEME, BRGM, INERIS, AFSSET, LNE). Il a vocation à permettre aux citoyens de participer et d'accéder aux données publiques en matière d'environnement en application des dispositions de la convention d'Aarhus. Aller sur le site pour en savoir plus concernant l'application en France de cette convention (titre IV de la loi du 27 février 2002 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement).

#### Journée mondiale de lutte contre le sida

Depuis la première journée mondiale de lutte contre le sida en 1988, les gouvernements et tous les acteurs de la société civile dans le monde entier se rassemblent pour faire campagne autour du sida. Comme l'an passé, le slogan est « stoppons le sida : tenons nos promesses » pour encourager chacun à agir à tous les niveaux pour stopper l'épidémie du sida. Les sites internet de la campagne mondiale contre le sida peuvent être consultés sur :

- <http://www.worldaidscampaign.org/fr/Vsemirnaya-kampaniya-protiv-SPIDa-WAC> : site internet de World Aids Campaign (WAC)
- <http://www.sante-sports.gouv.fr/lutte-contre-le-vih-sida-et-les-infections-sexuellement-transmissibles.html> : dossier de presse et discours du 27 novembre 2009 de M<sup>me</sup> Bachelot Narquin, ministre de la santé et des sports, pour la Journée Mondiale du Sida
- <http://www.inpes.sante.fr/> : site de l'INPES et le dispositif de communication développé pour le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (spots TV, affiches...)
- [www.lecrips.net/journee-mondiale-sida](http://www.lecrips.net/journee-mondiale-sida) : liste des actions sur tout le territoire national (recensées par les CRIPS)
- [http://www.lekiosque.org/article.php?id\\_article=1765](http://www.lekiosque.org/article.php?id_article=1765) : site de l'association Le Kiosque proposant également une gamme de documents de prévention
- Pour rappel, le 26 octobre 2009, la Commission européenne a adopté un *plan d'action européen* contre le VIH couvrant la période 2009-2013 dans l'Union européenne et ses pays voisins. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1583 & format = HTML & aged = 0 & language = FR & guiLanguage = en>

Le 24 novembre 2009, le programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la Santé ont rendu public un nouveau *rapport* sur cette épidémie dans le monde : le nombre de personnes vivant avec le VIH à travers le monde a continué d'augmenter en 2008, atteignant un chiffre de 20 % supérieur à celui de 2000 : voir le site internet [http://data.unaids.org/pub/Report/2009/2009\\_epidemic\\_update\\_en.pdf24\\_novembre\\_2009](http://data.unaids.org/pub/Report/2009/2009_epidemic_update_en.pdf24_novembre_2009)

## Vaccination de la Rougeole

Une baisse de 78 % de la mortalité rougeoleuse a été enregistrée entre 2000 et 2008 dans le monde, mais une résurgence de la maladie est probable, si les efforts de vaccination ne sont pas maintenus. En effet, la rougeole est une maladie très contagieuse et l'une des plus meurtrières chez les enfants à l'échelle de la planète, qui peut rapidement tirer parti de tout ralentissement dans la vaccination. Toutes les Régions, à l'exception d'une seule, ont atteint l'objectif fixé par les Nations Unies de parvenir à une réduction de la mortalité de 90 % entre 2000 et 2010, avec deux ans d'avance.

**Communiqué de presse commun Croix-Rouge américaine/CDC/Fondation des Nations Unies/Unicef/OMS 37**

<http://www.who.dk>

## Articles

### Les infections invasives à méningocoques (IIM) en France en 2008

Cet article du *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* présente les résultats de l'analyse descriptive des IIM déclarées en 2008 en France. Les infections à méningocoque restent une cause importante de morbidité et de mortalité. Le germe est impliqué dans près de la moitié des méningites bactériennes de l'enfant. Le taux d'incidence national des IIM déclarées par la déclaration obligatoire (DO) en 2008 était de 1,2 cas/10 5 après correction du fait de la sous-déclaration. Le taux d'incidence des IIM déclarées en France est proche de celui observé en moyenne en Europe qui est de 1,0/10 5. Le taux d'incidence des IIM, qui avait augmenté entre 1996 et 2003, était en légère diminution entre 2004 et 2008. En 2008, le sérotype B restait prédominant et la létalité était plus élevée pour les IIM C.

**BEH, n° 46-47. 8 décembre 2009.**

### Le devenir du corps humain après la mort

La revue *Prescrire* consacre un article sur le délai entre le constat de décès et le lieu de destination finale du corps, période réglementaire allant de 24 heures à 6 jours, sauf circonstances particulières. Il donne des informations utiles et nécessaires sur les démarches obligatoires (actes de décès) et les autres à accomplir qui relèvent du domaine juridique (autopsie judiciaire, autopsie scientifique...), des soins (procédés de conservation, prélèvements d'organes en vue de dons et de greffes, ablation de prothèses...) et des services funéraires. Un encadré est réservé à la profession du thanatopracteur et une importante bibliographie permet de connaître la juridiction sur ce thème.

**Prescrire, n° 314, décembre 2009.**

## Rapports

### Incidences éventuelles sur la santé de la téléphonie mobile

Le député Alain Gest a fait un rapport au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'état des connaissances actuelles concernant les effets sanitaires des antennes relais et de la téléphonie mobile (qui ne pourrait fonctionner sans ces antennes). Ce rapport réactualise un précédent rapport de l'OPECST publié en 2002 qui traitait également de l'incidence éventuelle sur la santé de la téléphonie mobile. Le rapporteur examine successivement les interactions entre le corps humain et les ondes électromagnétiques qu'émettent les technologies du téléphone mobile, puis l'état contrasté des connaissances scientifiques ainsi que les controverses publiques sur les résultats et expertises scientifiques, avec des comparaisons faites également à l'étranger. En dernière partie, le rapporteur formule des recommandations visant à poursuivre l'effort de recherche et d'innovation et remarque qu'aucun pays n'a autant insisté que la France sur la dimension sanitaire de la problématique de la téléphonie mobile.

**Alain Gest, député, OPECST, A.N. n° et Sénat n° 84, novembre 2009. Tome I, 243 pages et Tome II (auditions publiques) 136 pages.**

**Tome I : <http://www.senat.fr/noticerap/2009/r09-084-1-notice.html>**

**Tome II : <http://www.senat.fr/noticerap/2009/r09-084-2-notice.html>**

Voir aussi le rapport de l'Afsset sur l'expertise collective relative aux radiofréquences du 15 octobre 2009, dont un résumé se trouve dans la revue de presse du HCSF, n° 165.

[http://www.afsset.fr/upload/bibliotheque/964737982279214719846901993881/Rapport\\_RF\\_20\\_151009\\_I.pdf](http://www.afsset.fr/upload/bibliotheque/964737982279214719846901993881/Rapport_RF_20_151009_I.pdf)

## L'éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours

L'éducation thérapeutique aide les personnes atteintes de maladie chronique et leur entourage à comprendre la maladie et le traitement, à coopérer avec les soignants et à maintenir ou améliorer leur qualité de vie. Pour bon nombre de pathologies, il est démontré que l'éducation thérapeutique des patients améliore l'efficacité des soins et permet de réduire la fréquence et la gravité des complications. Compte-tenu du nombre et de la durée d'évolution des maladies chroniques, il est généralement admis que l'éducation thérapeutique devrait s'exercer au plus près des lieux de vie et de soins des patients. De fait elle ne peut pas être assurée par les seuls établissements hospitaliers et nécessite l'implication des professionnels libéraux, dont le médecin traitant. Aussi ce rapport du Haut Conseil de la santé publique étudie les facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner l'implication des médecins traitants et des autres professionnels de santé, notamment libéraux, dans la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique de proximité et émet des recommandations pour favoriser un développement rapide et structuré de l'éducation thérapeutique du patient en ambulatoire.

*Haut Conseil de la santé publique, novembre 2009, 35 pages.*

Site : <http://www.hcsp.fr>

[http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspr20091112\\_edthsoprrr.pdf](http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspr20091112_edthsoprrr.pdf)

## La prise en charge et la protection sociale des personnes atteintes de maladie chronique

En France, 28 millions de personnes reçoivent un traitement de manière périodique (au moins six fois par an) pour une même pathologie, alors qu'environ 9 millions de personnes sont déclarées en affection de longue durée (ALD). Par leur caractère durable et évolutif, les maladies chroniques engendrent des incapacités et difficultés personnelles, familiales, professionnelles et sociales importantes. Aujourd'hui, le dispositif médico-administratif dit des ALD, qui vise à gérer la prise en charge tant médicale que financière de ces maladies est devenu progressivement inadapté et de ce fait, ne permet pas d'améliorer les pratiques médicales, de respecter la maîtrise des dépenses de santé et d'assurer une équité de répartition des restes à charge. Aussi, le système de santé s'est engagé, depuis de nombreuses années, dans des réformes structurelles visant à mieux organiser cette prise en charge, et en 2007 a été lancé un ambitieux Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladie chronique, qui doit être décliné jusqu'en 2011. Dans cette perspective, la Commission maladies chroniques du Haut Conseil de la santé publique propose dix recommandations visant à accompagner, renforcer ou proposer des mesures adaptées au regard des enjeux.

*Haut Conseil de la santé publique, novembre 2009, 70 pages.*

Site : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapports?ae=avisrapports&menu=09>

## Ouvrages

### Agences régionales de santé : trois ouvrages liés au champ de la prévention et de la promotion de la santé, édités par l'Inpes

Pour accompagner la réforme du système de santé français, le ministère chargé de la Santé a confié une mission de réflexion et d'analyse dans le domaine de la santé publique à des groupes de travail pluridisciplinaires. Trois ouvrages liés au champ de la prévention et de la promotion de la santé destinés aux futurs directeurs des agences régionales de santé (ARS) constituent des outils d'aide à la décision pour définir et mettre en œuvre les politiques régionales de santé.

### ARS : les inégalités sociales de santé (1<sup>er</sup> ouvrage)

Cet ouvrage, conçu comme un vade-mecum, propose des stratégies pour réduire des inégalités sociales de santé au niveau régional en passant par des stratégies spécifiques permettant d'intervenir de manière multidimensionnelle à partir des territoires, de l'environnement, de la petite enfance (période de la vie où se joue une grande partie du destin de chacun). Des stratégies thématiques sont également étudiées et présentées : accidentologie, addictions, santé bucco-dentaire, santé à l'école, nutrition, périnatalité, violence, détenus, gens de voyage, migrants...

*Sous la direction de Bernard Basset, Inpes, 2009, 209 pages*

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1251.pdf>

## ARS : promotion, prévention et programmes de santé (2<sup>e</sup> ouvrage)

Un des enjeux de la réforme des ARS est de mieux concilier les orientations fixées au niveau national avec les besoins et spécificités de chaque région ou territoire. Elle a aussi pour objectif de mieux prendre en compte les logiques de santé publique et, en particulier, de rééquilibrer les approches curatives et préventives. De nombreux exemples étrangers montrent qu'un rééquilibrage du curatif vers le préventif est une des voies possibles pour améliorer l'état de santé et la qualité de vie des citoyens. En plus de décliner les champs et les missions du futur pôle « promotion, prévention et programmes de santé » des ARS, cet ouvrage propose 24 fiches déclinées par thèmes et par populations.

*Sous la direction de François Bourdillon, Inpes, 2009, 193 pages.*

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1252.pdf>

## ARS : Financer, professionnaliser et coordonner la prévention (3<sup>e</sup> ouvrage)

Le plan stratégique régional de santé comprendra un schéma sectoriel concernant la prévention qui s'appuiera sur trois axes de recommandations : renforcer la prévention afin de poursuivre le travail engagé par les Groupements régionaux de santé publique (GRSP), professionnaliser le secteur et mutualiser les compétences en redéfinissant et en reconnaissant les nouveaux métiers apparus avec le développement de la prévention et assurer la coordination et l'articulation des ARS avec les autres services de l'État, l'Assurance maladie et les collectivités locales.

*Sous la direction de Nathalie Leuridan, Inpes, 2009, 161 pages.*

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1253.pdf>

## Quel avenir pour l'assurance maladie ?

Ce Livre blanc de l'équipe Jalma se propose d'analyser les changements profonds en matière de protection sociale qui sont amenés à se réaliser à court et à moyen terme. Ce Livre débute par un état des lieux concernant la menace planant sur l'accès à des soins de qualité lié au bilan des politiques de maîtrise des dépenses de santé, à la démographie médicale, à l'hyperconcentration de la consommation des soins et des remboursements, au financement des dépenses publiques, à la prise en charge des personnes dépendantes et à la forte croissance de la part de la santé dans le budget des ménages. Après avoir étudié les difficultés attachées à ces soins, cet ouvrage s'attache à examiner les axes de progrès les plus prometteurs : faire reculer les maladies chroniques en optimisant leur prise en charge (exemple du diabète), enrayer la surconsommation des médicaments, rendre l'hôpital plus efficient. Cette analyse répond à un double objectif : celui d'apprécier le potentiel intrinsèque de chacune des grandes pistes et celui de mesurer dans quelles proportions elles peuvent contribuer à un redressement des comptes de la Sécurité sociale à l'horizon 2015. Des scénarios d'évolution sont ensuite présentés pour illustrer des réformes envisageables basées sur une remise à plat du périmètre de remboursement de l'assurance maladie. La dernière partie est consacrée au rôle que jouera l'assurance complémentaire dans le nouveau modèle de protection sociale qui s'esquisse.

*Sous la direction de Mathias Matallah et Alix Pradère, Jalma (consultant de référence en matière de protection sociale et d'assurance à la personne), novembre 2009, 156 pages.*

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone  
télécopie  
internet

Haut Conseil de la santé publique  
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP  
01 40 56 79 80  
01 40 56 79 49  
[www.hcsp.fr](http://www.hcsp.fr)